

⚠ ATTENTION

CALIFORNIE

Proposition 65 - Avertissement

Ce produit contient une ou des substances chimiques considérées par l'état de Californie comme capables de provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

1. Fixez les 2 plaques latérales d'extension ensemble à l'aide de 4 boulons, 8 rondelles, 1 plaque intermédiaire et 4 écrous (Figure 1).

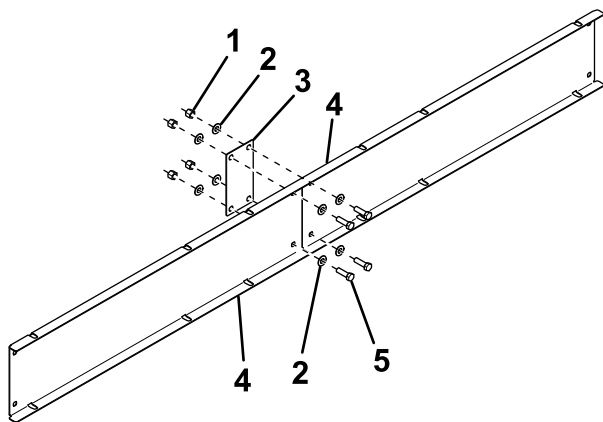


Figure 1

g226411

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| 1. Écrou | 4. Plaque latérale |
| 2. Rondelle | 5. Boulon |
| 3. Plaque intermédiaire | |

2. Répétez la procédure avec le deuxième jeu de plaques latérales.
3. Fixez une extrémité d'extension aux 2 plaques latérales à l'aide de 4 boulons, 8 rondelles et 4 écrous (Figure 2).

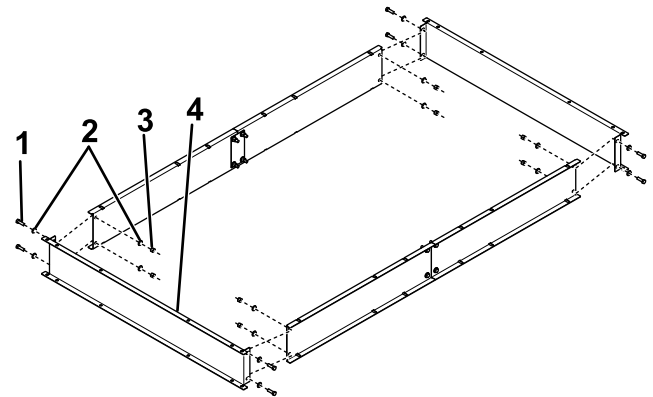


Figure 2

g226412

- | | |
|-------------|--------------------------|
| 1. Boulon | 3. Écrou |
| 2. Rondelle | 4. Extrémité d'extension |

4. Procédez de même pour la seconde extrémité d'extension.
5. Retirez et conservez les boulons et les rondelles qui fixent la grille supérieure sur l'épandeur (Figure 3).

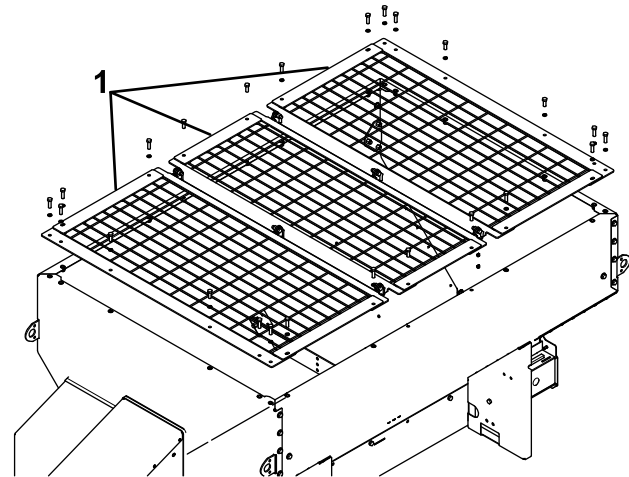
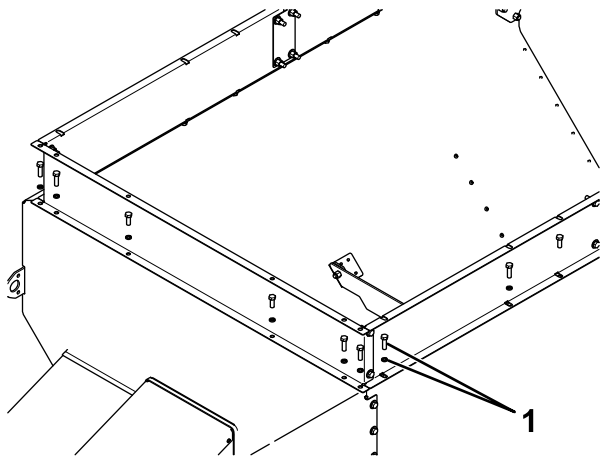


Figure 3

g226413

1. Grille supérieure

6. Avec les fixations retirées à l'opération précédente, fixez l'extension à la benne de l'épandeur (Figure 4).

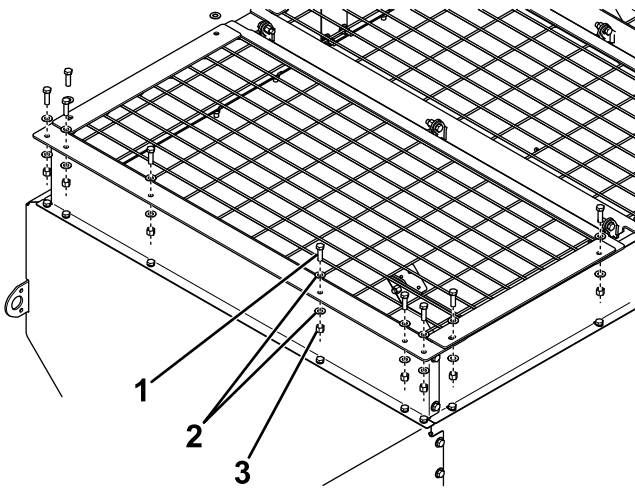


g226414

Figure 4

1. Fixations retirées précédemment

-
7. Fixez la grille supérieure à l'extension de la benne à l'aide de 24 boulons, 48 rondelles et 24 écrous (**Figure 5**).



g226415

Figure 5

1. Boulon
2. Rondelle
3. Écrou

Garantie commerciale BOSS Products

Ce que couvre la présente garantie :

La présente garantie couvre les défauts de matériau et les vices de fabrication, à l'exception de ceux énoncés ci-dessous.

Qui est couvert par la présente garantie :

L'acheteur initial auprès d'un dépositaire agréé.

Durée de la présente garantie :

Produit complet : 2 ans à compter de la date d'achat.

Main-d'œuvre : 2 ans à compter de la date d'achat du produit complet.

Pièces : 1 an à compter de la date d'achat (sans main-d'œuvre).

Prestation de BOSS Products :

BOSS Products réparera ou remplacera, à son entière discrétion, les pièces défectueuses sans frais.

Procédure de demande de services sous garantie :

Pour obtenir un service sous garantie, l'acheteur doit renvoyer le produit défectueux à n'importe quel dépositaire BOSS Products agréé (de préférence celui auprès duquel a été acheté le produit) dans la période de garantie. L'acheteur doit pouvoir confirmer la date d'achat d'origine. Tous les frais de transport entre le domicile de l'acheteur et le dépositaire sont à la charge de l'acheteur. Pour trouver le dépositaire BOSS agréé le plus proche de votre domicile, appelez le numéro gratuit suivant : (800) 286-4155.

Ce que ne couvre pas la présente garantie :

1. Les pièces d'usure telles que flexibles, sabots pour chasse-neige, bords de coupe, goupilles, écrous, boulons, guides-lame, etc.
2. Les produits réparés ou modifiés par une quelconque personne autre qu'un dépositaire BOSS Products agréé.
3. Les produits qui ont fait l'objet d'une mauvaise utilisation, de négligence, d'un accident, ou bien d'une installation, d'une maintenance, d'un entretien ou d'un stockage incorrects.
4. Les produits montés sur des véhicules autres que ceux répertoriés dans *la charte d'application et le guide de sélection des chasse-neige BOSS*.
5. BOSS Products décline toute responsabilité en cas de dommage à votre véhicule motorisé pouvant résulter de la fixation ou de l'utilisation d'un produit BOSS quel qu'il soit. Les risques associés au véhicule relèvent de la seule responsabilité de l'acheteur.

Limites de responsabilité de BOSS Products :

La responsabilité de BOSS Products se limite expressément à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses.

BOSS Products décline toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects quels qu'ils soient, même si lesdits dommages sont causés par la négligence ou la faute de BOSS Products. La présente garantie est exclusive et remplace toutes autres garanties expresses et implicites y compris, mais de façon non limitative, les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation à une utilisation particulière.

La présente garantie ne s'applique pas si vous avez acheté votre produit pour un usage personnel, familial ou domestique. Dans ce cas, reportez-vous à la garantie du consommateur limitée de BOSS Products.

BOSS Products est une division de
The Toro® Company
P.O.Box 787 2010 The BOSS Way
Iron Mountain, MI 49801, États-Unis

(2017-2018)

Garantie du consommateur BOSS Products

Ce que couvre la présente garantie :

La présente garantie couvre les défauts de matériau et les vices de fabrication, à l'exception de ceux énoncés ci-dessous.

Qui est couvert par la garantie :

L'acquéreur initial d'un produit BOSS qui a acheté ledit produit pour un usage personnel, familial ou domestique.

Durée de la présente garantie :

Produit complet : 2 ans à compter de la date d'achat.

Main-d'œuvre : 2 ans à compter de la date d'achat du produit complet.

Pièces : 1 an à compter de la date d'achat (sans main-d'œuvre).

Prestation de BOSS Products :

BOSS Products réparera ou remplacera, à son entière discrétion, les pièces défectueuses sans frais.

Procédure de demande de services sous garantie :

Pour obtenir un service sous garantie, l'acheteur doit renvoyer le produit défectueux à n'importe quel dépositaire BOSS Products agréé (de préférence celui auprès duquel a été acheté le produit) dans la période de garantie. L'acheteur doit pouvoir confirmer la date d'achat d'origine. Tous les frais de transport entre le domicile de l'acheteur et le dépositaire sont à la charge de l'acheteur. Pour trouver le dépositaire BOSS agréé le plus proche de votre domicile, appelez le numéro gratuit suivant : (800) 286-4155.

Ce que ne couvre pas la présente garantie :

1. Les pièces d'usure telles que flexibles, sabots pour chasse-neige, bords de coupe, goupilles, écrous, boulons, guides-lame, etc.
2. Les produits réparés ou modifiés par une quelconque personne autre qu'un dépositaire BOSS Products agréé.
3. Les produits qui ont fait l'objet d'une mauvaise utilisation, de négligence, d'un accident, ou bien d'une installation, d'une maintenance, d'un entretien ou d'un stockage incorrects.
4. Les produits montés sur des véhicules autres que ceux répertoriés dans *la charte d'application et le guide de sélection des chasse-neige BOSS*.
5. BOSS Products décline toute responsabilité en cas de dommage à votre véhicule motorisé pouvant résulter de la fixation ou de l'utilisation d'un produit BOSS quel qu'il soit. Les risques associés au véhicule relèvent de la seule responsabilité de l'acheteur.

Limites de responsabilité de BOSS Products :

La responsabilité de BOSS Products se limite expressément à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses.

BOSS Products décline toute responsabilité en cas de dommages secondaires ou indirects quels qu'ils soient, même si lesdits dommages sont causés par la négligence ou la faute de BOSS Products. La présente garantie est exclusive et remplace toutes autres garanties expresses et implicites y compris, mais de façon non limitative, les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation à une utilisation particulière.

Législations des États :

L'exclusion de la garantie des dommages secondaires ou indirects, ou les restrictions concernant la durée de la garantie implicite, ne sont pas autorisées dans certains États et peuvent donc ne pas s'appliquer dans votre cas. Cette garantie vous accorde des droits spécifiques auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits qui varient selon les États.

La présente garantie ne s'applique pas si vous avez acheté votre produit pour un usage personnel, familial ou domestique. Dans ce cas, reportez-vous à la garantie du consommateur limitée de BOSS Products.

BOSS Products est une division de
The Toro® Company
P.O.Box 787 2010 The BOSS Way
Iron Mountain, MI 49801, États-Unis

(2017–2018)